

Convention de développement avec Conseil Régional

PROJET DE CONVENTION 2006 - 2009 entre LE CONSEIL REGIONAL D'AUVERGNE et LA LIGUE D'AUVERGNE DE TENNIS DE TABLE

SOMMAIRE

I. Evaluation de la pratique du Tennis de Table en Auvergne en 2005

- A. Les moyens institutionnels et financiers de la Ligue d'Auvergne en 2005
- B. Situation quantitative et qualitative de la Ligue en 2005
- C. Analyse de la situation du tennis de table auvergnat 2005
- II. Plan de développement de la Ligue entre 2006 et 2009

- A. Densifier, consolider, développer les clubs
 - 1. Densifier le réseau de clubs en milieu rural
 - 2. Consolider les associations existantes
 - 3. Développer et structurer les clubs « moyens »
 - 4. Actions spécifiques
 - a. Animer la salle régionale de tennis de table à partir de 2007
 - b. Développer l'offre « Tennis de Table » vers des publics différents
- B. La formation des cadres
 - 1. Les objectifs
 - 2. La méthode
 - 3. Les actions
 - 4. Action spécifique : gestion des emplois dans le tennis de table
- C. La filière de Haut Niveau
 - 1. Détecter et accueillir
 - 2. Accompagner au sein de leur club les très jeunes talents détectés
 - 3. Préparer l'élite régionale
 - 4. Favoriser la promotion des clubs du niveau régional vers le niveau national
- D. La promotion

III. Les objectifs communs et leur financement

I Evaluation de la pratique du Tennis de Table en Auvergne en 2005

A. Les moyens institutionnels de la Ligue d'Auvergne

Créée en 1953, la Ligue d'Auvergne s'articule aujourd'hui autour d'un Comité Directeur, élu en octobre 2004, pour l'olympiade, qui constitue l'instance de décision.

Il comprend 27 membres, dont un délégué de chaque département (élu par l'Assemblée Générale départementale).

Les Commissions statutaires :

- La Commission de la Formation : elle a pour mission de définir et d'appliquer le calendrier des formations pour les dirigeants, pour les arbitres et juges-arbitres et pour les cadres techniques.
- La Commission Médicale : elle a pour mission le pilotage de la surveillance médicale, en particulier des jeunes placés dans le Pôle espoir, ainsi que la prévention contre le dopage.
- La Commission de l'Arbitrage : elle a pour mission d'organiser l'activité des cadres de l'arbitrage et de définir les besoins en formation dans ce domaine.

Les Commissions régionales :

- La Commission sportive : elle a pour mission d'assurer le bon déroulement de l'ensemble des épreuves placées sous l'autorité du Comité Directeur de la Ligue, ainsi que des évolutions réglementaires nécessaires.
- La Commission des organisations : elle définit et suit le cahier des charges des épreuves et manifestations régionales et propose au Comité Directeur les évolutions utiles afin d'assurer les meilleures conditions de déroulement des épreuves, pour les participants, les organisateurs et l'environnement.
- La Commission technique et jeunes : elle a pour mission d'assurer l'évolution technique du tennis de table en Auvergne en coordination avec la Direction Technique Nationale ainsi que la préparation, la sélection de l'élite et, en particulier, des jeunes joueurs issus des clubs formateurs. Elle a aussi pour mission d'organiser les compétitions spécifiques aux jeunes.

Les autres missions :

- Le suivi du Projet Club (en coordination avec les départements),
- Le suivi du Challenge Fernand Viala (qui récompense les clubs formateurs),
- Le suivi du patrimoine matériel de la Ligue,
- Le suivi du journal mensuel régional, Auvergne Tennis de Table, diffusé aux Clubs et aux abonnés.
- Le suivi des relations avec les partenaires économiques,
- Le suivi des relations avec les fédérations scolaires et universitaires,
- Le suivi des Statuts et Règlements, ceux-ci assurant les principes associatifs et démocratiques de l'institution.
- Le suivi des relations avec les médias.
- Le suivi financier.

Deux emplois indispensables : technique et administratif

- Afin d'assurer la présence quotidienne du service et l'ensemble des compétences et des travaux nécessaires au fonctionnement de l'association, un poste administratif à temps partiel (70 %) ainsi qu'un poste de cadre technique régional (à temps plein, avec une aide fédérale) sont absolument incontournables.

Les structures permanentes d'entraînement :

- Le pôle espoir Auvergne : Vichy, Cournon et Montluçon. (25 athlètes)
- Les Sections sportives : Vichy (collège des Célestins), Cournon (collège de la Ribeyre et lycée Descartes) et Montluçon (Collège Jean Zay) et Massiac (collège P Gallery).

La structure financière de la Ligue d'Auvergne de Tennis de Table

Compte de résultat 2003 2004

Résultat « PRODUITS » : 226 870,91 €

Résultat « CHARGES » : 225 501,29 €

Solde créditeur : 1 369,62 €

Avec une aussi faible marge de manœuvre, il n'était guère envisageable de bâtir des projets d'envergure. A l'heure actuelle, l'évaluation des résultats 2004-2005 fait apparaître un solde négatif de plus de 5000 euros. Pour autant, la situation financière est saine.

B. Situation quantitative et qualitative de la ligue en 2005

2. Statistiques 2004/2005

Nombre de licenciés : 3 087 21ème place régionale sur l'ensemble des disciplines

Nombre de clubs : 99 10ème place régionale sur l'ensemble des disciplines

Répartition des licenciés jeunes et adultes

Jeunes 1 278

Seniors 1 063

Vétérans 746

Répartition licenciés dames et messieurs

Dames 478 Messieurs 2 609

Nombre de clubs par département

Allier : 21 Cantal : 15 Haute-Loire : 14 Puy-de-Dôme : 49

Nombre de licenciés par département

Allier : 689 Cantal : 356 Haute-Loire : 468 Puy-de-Dôme : 1 574

Nombre moyen de licenciés par Club, Comité et Ligue

Allier 32,8

Cantal 23,73

Haute-Loire 33,4

Puy-de-Dôme 32,12

Région 31,18

Répartition par catégories d'âge

Poussins 116

Benjamins 207

Minimes 296

Cadets 354

Juniors 305

Seniors 1063

Vétérans 746

Répartition des clubs selon le nombre de licenciés

Les salles de Tennis de Table en Auvergne

La professionnalisation du Tennis de Table en Auvergne

Actuellement, trois clubs évoluent au niveau national :

Sports Laïcs VICHYSSOIS en National 1 Messieurs

US ISSOIRE en National 2 Dames

Stade CLERMONTOIS en National 3 Messieurs

Et trois clubs : PPC ORLEAT, l'Entente CEYRAT-COURNON et le SL VICHY évoluent en Pré nationale dames.

Vous trouverez sur les pages suivantes les statistiques montrant l'évolution de la pratique du Tennis de Table en Auvergne.

C. Analyse de la situation du Tennis de Table en Auvergne

L'ensemble des graphiques et des données ci-dessus, associés à la réflexion des décideurs, nous permet de dégager l'ensemble des forces et des faiblesses du Tennis de Table régional.

Les points forts :

Le Tennis de Table occupe aujourd'hui une place très convenable dans le sport auvergnat et au niveau fédéral, de par son maillage régional, notamment au niveau des clubs, mais aussi par sa structuration croissante (pôle, sections sportives, etc.).

D'un point de vue économique, le Tennis de Table génère environ une vingtaine d'emplois entre Clubs, Comités et Ligue.

Les salles et les clubs offrent la possibilité d'accueillir des publics divers et variés, mais sans démarche très structurée à l'heure actuelle, par manque de ressources humaines et de compétences.

Le partenariat et les relations sont importants, que ce soit avec les Collectivités Territoriales, l'Etat - via ses délégations - et la presse, ainsi que les fédérations scolaires.

L'activité est pratiquée dans de nombreuses communes (Cf. étude DRJS ci dessus) et encadrée par de nombreux bénévoles.

Les salles spécifiques se développent et une grande salle régionale de Tennis de Table verra le jour, en 2007 (théoriquement) - à Ceyrat (Maître d'ouvrage : Clermont Communauté), favorisant ainsi l'organisation et le déroulement de notre activité quotidienne qui, aujourd'hui, n'est pas facile à assurer (compétitions, stages, etc.).

Les points faibles :

Nous avons enregistré une stagnation - voire une chute - du nombre de clubs et de licenciés ces dernières années.

Si le nombre de clubs est important, une trop grande proportion est fragile (avec peu de licenciés, trop peu de dirigeants, l'un entraînant l'autre).

Nous n'avons pas assez de grosses structures comme il en existe dans certaines ligues (seulement 3 clubs à plus de 100 licenciés).

Les féminines sont trop peu représentées dans notre discipline.

Les jeunes ne sont pas assez présents dans les clubs, notamment autour de la Couronne clermontoise.

L'enseignement de l'activité est effectué, mais pas suffisamment, par rapport au nombre de clubs. Il existe un réel déficit en ce qui concerne le volume d'entraînement dans les clubs pour toutes les catégories.

Notre élite régionale et nos gros clubs restent encore trop peu ambitieux pour se hisser au niveau national. Il en découle un manque de culture de bon niveau, et plus encore de haut niveau.

Nous manquons de partenaires privés, car l'activité n'étant pas professionnelle, elle n'a pas le pouvoir d'affichage « nécessaire ».

Les projets sont souvent là, mais les manques de moyens humains, matériels et financiers pour aider les clubs à promouvoir le Tennis de Table sont de réels freins.

II Plan de développement de la Ligue entre 2006 et 2009

A. Densifier, consolider et développer les clubs

Les atouts du Tennis de Table :

Pratique en famille, mixte, à tout âge, et aussi très prisée par les seniors (dans l'appellation sociologique du terme) qui souhaitent continuer une activité abordable sur le plan physique et conserver des contacts humains.

Pratique universelle qui permet l'intégration de tous les publics arrivant sur une commune.

Pratique très adaptée en zone rurale, club de petite taille (viable à partir d'une dizaine de personnes), coût réduit de l'équipement personnel et collectif, possibilité de l'utilisation de la salle polyvalente communale.

Pratique adaptée également en zone urbaine (club de quartier, club omnisport, club d'entreprise, etc.) ; lieu de rencontre qui permet des échanges sportifs et conviviaux entre les licenciés dans un monde tendant à devenir impersonnel.

Trois objectifs principaux

1. Densifier le réseau de clubs en milieu rural

Objectif : augmentation de 20 % du nombre de clubs

Cette démarche s'inscrit dans celle plus générale de la création de nouveaux clubs.

Déplacement du « GAD » (Groupe d'Aide aux Dirigeants) :

Rencontrer les futurs dirigeants et les épauler dans la rencontre des personnalités locales incontournables : Maire, Adjoint, Directeur d'école, Principal de collège, etc..)

Déplacement d'un Technicien « local » :

Pour faire découvrir :

L'activité (démonstration de joueurs de haut niveau régional),

L'enseignement (séances d'entraînement dirigées),

Pour découvrir, au sein du futur club, les animateurs et les jeunes à responsabiliser. Leur proposer les formations adéquates (Animateur Polyvalent de Club, Entraîneur Départemental, Arbitre et Jeune Entraîneur).

Mise en place d'une aide au démarrage des clubs :

La valise création de club comprenant les documents nécessaires (statuts types, budget type, classeur guide du dirigeant, brochure Projet Club, calendrier des formations au sein de notre Fédération ainsi que celui du CDOS et/ou CROS, etc.)

Des moyens pourront être proposés, selon les cas pour :

- du matériel (tables, raquettes d'initiation, balles, mallette pédagogique,...),
- des déplacements aux différentes formations,
- des aides en termes d'encadrement pour les entraînements et animations.

2. Consolider les associations existantes

Objectif : augmenter de 50 % le nombre de licenciés pour ces Clubs.

Cette démarche s'adresse aux toutes petites structures (moins de 15 licenciés) ou celles en perte importante d'effectif.

Déplacement du « GAD » (Groupe d'Aide aux Dirigeants) pour :

Rencontrer les dirigeants et adhérents en vue d'une étude des forces et des faiblesses de leur association.

Responsabiliser l'ensemble des adhérents à la bonne marche de leur association.

Faire apparaître les compétences de chacun, et inciter à mettre celles-ci à la disposition de tous.

Faire percevoir les clubs voisins comme des clubs alliés et inciter à mutualiser leurs moyens pour construire des actions communes (tournois amicaux, stages, moments conviviaux, etc.).

Déplacement du Technicien Départemental :

Pour améliorer :

L'activité (démonstration de joueurs de haut niveau régional).

L'enseignement (séances d'entraînement dirigées).

Pour dynamiser, au sein du club, les dirigeants, les animateurs et les jeunes, par des actions d'information et de formation de proximité et les motiver également à des formations plus spécifiques (Animateur Polyvalent de Club, Entraîneur Départemental, Arbitre de club et Jeune Entraîneur).

Mise en place d'une aide au développement des clubs :

Des moyens pourront encore être proposés, selon les cas, pour :

- du matériel (tables, raquettes d'initiation, balles, mallette pédagogique,...),
- des déplacements aux différentes formations,
- des aides en termes d'encadrement pour les entraînements et animations.

3. Développer et structurer les clubs « moyens »

Objectif : augmenter de 50 % le nombre de licenciés pour ces Clubs et multiplier par 2 le nombre de clubs de plus 100 licenciés.

Cette démarche s'adresse aux structures d'importance moyenne, d'un effectif de 15 à 50 licenciés, dont le début de structuration permet de penser que le cap de club leader dans le secteur géographique peut être envisagé.

Déplacement du « GAD Régional » (Groupe d'Aide aux Dirigeants) pour :

Aider le club à mieux structurer une équipe dirigeante afin d'obtenir un meilleur partage des responsabilités.

Pérenniser dans la durée les objectifs du club.

Aider à la création de projets (de salles spécifiques, de détection, de haut niveau, etc..).

Aider à la mise en place d'un encadrement professionnel à temps partiel ou complet.

Déplacement du Technicien Régional pour améliorer :

L'offre « Tennis de Table » vers l'excellence technique (ouverture de formations continues, déplacement cadres et espoirs sur des compétitions de niveau national, voire international, etc.)

Mise en place d'une aide au développement des clubs :

Des moyens pourront encore être proposés, selon les cas, pour :

- du matériel (sportif, éducatif, balles, ...).
- des déplacements aux différentes formations.

4. Actions spécifiques

a. Animer la salle régionale de tennis de table :

En 2007, grâce à Clermont Communauté, l'outil si longtemps espéré, demandé par Jean Blanchard (Président de 1980 à 2000) sera une réalité. La dynamique initiée grâce à la réalisation de cette salle et soutenue par les efforts concertés des Clubs de la Couronne Clermontoise, du Comité Départemental du Puy de Dôme et de la Ligue d'Auvergne, débouchera sur la mise en place d'un projet d'action qui se devra d'apporter une augmentation de 20 % de licenciés dans cette zone.

Une action spécifique va être engagée sur les communes de la couronne clermontoise :

création de clubs et développement des existants.

Dès 2008, si tout est en place, une première compétition Nationale nous sera confiée par notre Fédération : « Le Championnat de France des régions ». Le Président Fédéral soutient cette candidature, qui en précèdera beaucoup d'autres. Nous accueillerons six à sept cents compétiteurs, deux cents arbitres et officiels et de nombreux parents et spectateurs à cette première occasion.

b. Développer l'offre « Tennis de Table » vers des publics différents :

Offre spécifique offerte par certains clubs selon les besoins et selon les possibilités d'accueil (équipements adéquats et animateurs compétents) :

} Féminines

} Personnes retraitées

} Sport adapté et handicap

} Public des « quartiers »

} Public pénitentiaire

En fonction des besoins exprimés, intervention humaine et en dotation de la Ligue d'Auvergne.

c. Améliorer encore les compétitions d'accueil pour tous les licenciés :

Adapter nos compétitions aux besoins des licenciés en fonction de leur âge, de leur disponibilité, de leurs attentes.

Moyens utilisés

Pour répondre à ces différents objectifs, des contrats de progrès seront signés avec les clubs. Ils seront adaptés à leur capacité, taille, motivation.

Une répartition des tâches entre la Ligue et les Comités Départementaux sera incontournable pour la signature de ces contrats.

B. La formation des cadres

La politique de formation des cadres fait l'objet d'une attention particulière dans notre dispositif. La formation, au sens large, va en direction des trois branches transversales de l'activité (les dirigeants, les techniciens, les arbitres). En formation, il semble indispensable d'adapter les contenus aux besoins réels du terrain. Notre encadrement est basé sur le bénévolat et doit le rester sans oublier de professionnaliser de façon réaliste.

Insuffisant sur l'ensemble de nos clubs, cet encadrement bénévole ou professionnel doit être multiplié mais a aussi besoin de s'appropriier plus d'informations et de mieux échanger, communiquer pour mieux transmettre et se transmettre les valeurs de l'activité.

1. Les objectifs :

Cette olympiade sera plutôt basée sur le quantitatif en gardant aussi en éveil l'aspect qualitatif en termes de compétences pour :

POUR MIEUX DIRIGER

2. La méthode :

Formation initiale / formation continue pour les arbitres, dirigeants, techniciens

3. Les actions :

a. Mise en place des formations initiales pour les bénévoles ou professionnels :

Arbitres Dirigeants Techniciens

Arbitre : de club, régional et national Juge-arbitre : 1er, 2ème, 3ème degré et national

Animateur polyvalent de club Participation aux formations de dirigeants mises en place par les CDOS et CROS et la FFTT

Jeune entraîneur Entraîneur régional, fédéral Formation professionnelle : BEES 1, BEES2 et VAE

b. Mise en place des formations continues :

Intervention directe dans les clubs par des cadres techniques départementaux et régionaux.

Organisation de stages et soirées à thème : par secteur, par département ou au niveau régional.

Gestion de l'accès à la formation par les nouvelles technologies de l'information (PERF'TT) et de communication (Bibliothèque, vidéothèque et site Internet).

Organisation des sorties des entraîneurs, arbitres et dirigeants sur des expériences nationales (stages, jurys, colloques) et sur des compétitions de niveaux national et international.

c. Reconnaissance et valorisation :

Des distinctions honorifiques pour un travail accompli de formation et d'encadrement seront mises en place au même titre que les dirigeants.

4. Action spécifique : gestion des emplois

a. Analyse

Depuis 20 ans, de nombreux jeunes ont découvert le monde du travail « grâce » au tennis de table. Nombreux sont ceux qui ont profité d'emplois aidés pour acquérir une formation puis ont dû s'expatrier vers des régions « plus riches ». Seuls quelques uns ont réussi à obtenir ce CDI si apaisant et rassurant en Auvergne.

Pourtant, il nous semble possible de générer des emplois dans ce secteur.

Il est nécessaire de bien choisir les candidats : passion, motivation, sérieux, stabilité, projet de vie en accord avec le projet d'emploi.

L'exemple idéal a été celui des emplois aidés qui ont été mis en situation de privilégier leur formation en obtenant tous les diplômes fédéraux de tennis de table puis le Brevet d'Etat 1er degré, le Brevet d'Etat d'Educateur Sportif Activités Physiques pour Tous et celui d'Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives.

Actions

Mettre en place d'emplois organisés autour d'un secteur géographique : ensemble de Communes, Communautés de Communes et Pays ... Outre son apport auprès de deux ou trois clubs, cet animateur pourra apporter sa compétence pour l'activité physique scolaire, l'animation de centres de loisirs, l'organisation de manifestations à l'intention des jeunes hors période scolaire ou des touristes et vacanciers. Il peut être aussi le lien avec toutes les associations des différentes communes de son secteur.

Notre fédération propose toutes les formations adéquates aux salariés et met en place une formation conséquente pour nos dirigeants bénévoles qui deviennent employeurs.

C'est ensemble, élus politiques et sportifs, que nous pouvons réussir ce pari afin de rendre notre belle région d'Auvergne encore plus accueillante et agréable à vivre.

C. La filière de Haut Niveau

La Ligue d'Auvergne s'inscrit depuis longtemps dans le dispositif de la filière de haut niveau mis en place par la Fédération Française de Tennis de Table avec le « Pôle Espoir Auvergne » qui fonctionne parfaitement. Il permet à la Ligue d'atteindre deux objectifs :

§ permettre à des jeunes athlètes d'aller vers le haut niveau,
§ augmenter le niveau de nos clubs au niveau régional et inter régional.

Mais, dans la pyramide de la performance, notre action doit prendre bien sûr sa source dans le club, lieu où naissent et se forment les futurs champions. Les clubs sont la cellule de base initiale et finale de nos actions.

Notre action se situera dans les domaines suivants :

- o La détection dans les clubs,
- o L'accompagnement, dans leur club, des très jeunes talents détectés,
- o La préparation de l'élite régionale,
- o L'accession de plus de clubs régionaux vers le niveau national.

1. Détecter et accueillir :

Là encore, le rôle de chaque instance doit être clairement défini. Nous devons faire en sorte que les jeunes puissent accéder au meilleur niveau possible.

a. Analyse :

Les Comités Départementaux et les Clubs ne jouent pas un rôle assez important dans le domaine de la détection, qui est un axe prioritaire de progrès pour la Ligue. L'organisation et les actions des Clubs et Comités doivent s'améliorer sensiblement. Détecter n'est pas uniquement rechercher les talents mais, surtout, dans un premier temps, de mieux recruter et accueillir les jeunes et leurs parents au travers de concepts adaptés à la situation actuelle.

Nous restons, par exemple, une des Ligues les plus faibles en nombre de licenciés poussins benjamins, minimes. Pourquoi les clubs ne licencient-ils pas ? Comment les inciter et les aider ?

Nos compétitions ne sont pas suffisamment adaptées aux besoins des débutants (enfants mais aussi jeunes, adolescents et adultes) en terme d'organisation et de proximité. Ceci est un frein à l'investissement des clubs et des personnes.

b. Actions :

Le recrutement pour combler le gros déficit en jeunes

Ce domaine, qui concerne le recrutement, doit se réaliser principalement par des actions importantes des clubs soutenus par les Comités Départementaux auprès : des écoles primaires, des collèges et des lycées, y compris techniques.

Les actions et les stratégies apportées par les employés et élus départementaux seront essentielles sur entre autres : aide au Premier Pas Pongiste, interventions en milieu scolaire, projets pédagogiques, soutien technique, utilisation de la Méthode Française, conseils à l'accueil du public dit « Baby-Ping » (4 à 6 ans).

La signature de contrats d'objectifs personnalisés (quantitatifs) entre la Ligue et les Clubs ayant les structures et l'environnement pour accueillir un public jeune (Contenu des contrats : soutien particulier en structuration, aide à la formation continue des entraîneurs, dirigeants, avantages sur licenciation).

Objectif : 20 contrats d'objectifs personnalisés sur l'Olympiade pour atteindre la barre des 1000 poussins benjamins minimes, alors que nous en comptons environ 600 actuellement.

L'accueil et les premiers pas en compétition

Comme il est dit précédemment, il faut que la notion d'accueil soit mieux prise en compte dans nos clubs.

Les premières compétitions sont primordiales pour réussir l'accueil des jeunes.

Il faut donc réfléchir à des compétitions adaptées en terme de niveau, de proximité et de durée.

Les Comités doivent aujourd'hui trouver les moyens humains et financiers pour aller au plus près des clubs et organiser des épreuves et animations dans chaque secteur géographique.

1/ Organiser des rassemblements plus sectorisés au niveau du championnat jeunes par équipes.

2/ Continuer à organiser les stages de secteurs, avec une finalité de regroupement départemental.

3/ Faire participer beaucoup plus de jeunes et de clubs au Top Détection - épreuve de promotion. Organiser en amont des rassemblements de secteurs sur une après-midi.

4/ Poursuivre en aval la mise en œuvre du « circuit poussins, benjamins » dans le but d'amorcer plus de participation au critérium fédéral. Il faut réfléchir à une liaison avec le critérium fédéral où, actuellement, la différence de niveau est trop importante.

2. Accompagner au sein de leur club les très jeunes talents détectés

a. Analyse :

De manière générale, le niveau technique chez les jeunes et des pratiquants de la Ligue a progressé très largement collectivement. Cependant, le fait de gagner au niveau régional ne doit pas être un aboutissement en soi. Actuellement, le travail individualisé n'est pas suffisamment mis en place pour avoir davantage d'ambition nationale en jeunes, comme en seniors d'ailleurs.

b. Actions :

A l'intérieur des groupes jeunes des clubs, il est nécessaire de faire un travail personnalisé pour les jeunes talents détectés. Ceci passe par la mise en place d'un projet sportif pour le jeune motivé clairement défini entre parents et clubs à partir de la catégorie benjamins.

La communication et le partenariat (contrats) avec les clubs, les éducateurs et les parents et, bien entendu, le jeune, doit être une de nos lignes de conduite pour résoudre les problèmes de volume et de qualité de travail.

Un accompagnement financier individualisé devra aussi être mis en place pour aider les clubs concernés, avec une évaluation régulière.

3. Préparer l'élite régionale

Ce chapitre comprend les modalités de préparation dans les clubs avec une aide à la structuration technique.

a. Analyse :

Des progrès ont été réalisés par rapport au constat fait en 2000 :

Plus de volume d'entraînement pour l'élite régionale qui se retrouve principalement dans le Pôle Auvergne.

Le travail quotidien dans les clubs a été aussi un peu amélioré mais pas suffisamment.

Pour la préparation des équipes, le système, basé auparavant uniquement sur les stages, a été renforcé par des sorties sur des compétitions de niveau national voire international.

Les critères de sélection dans les équipes d'Auvergne ont été durcis.

b. Actions :

Il faut continuer à structurer le Pôle Auvergne :

Densifier le réseau de façon géographique : deux pôles existent actuellement sur l'Allier, un sur le Puy-de-Dôme ; il serait bon d'envisager d'en créer un 2ème sur le Puy-de-Dôme mais aussi un dans le Cantal et un dans la Haute-Loire.

Demander aux clubs de mettre en place des groupes élites jeunes (Benjamins, Minimes, en poursuivant le travail en Cadets et Juniors) en faisant un travail qualitatif en contrepartie d'aides financières et d'un soutien technique à la structuration. Les clubs devront proposer un certain volume hebdomadaire à leurs jeunes (soit 3 séances de 2 heures hebdomadaires minimum).

Objectif : Avoir une vingtaine de clubs partenaires sur l'Olympiade, si possible répartis sur l'ensemble du territoire.

Pour renforcer encore le dispositif, la Ligue et les Comités Départementaux organiseront des centres de perfectionnement sportifs (CPS) où seront regroupés les meilleurs par secteurs sur des critères de motivation et de résultats. Ceci pour permettre un suivi plus régulier des jeunes

Continuer à organiser des stages pour toutes les catégories, avec un accent particulier sur les benjamins et minimes. Des groupes « élite » restreints seront constitués et valorisés avec contrat individuel.

Continuer les échanges avec d'autres Ligues, structures ou avec l'élite régionale seniors et poursuivre les sorties sur des compétitions nationales ou internationales.

Continuer le stage d'été où est réunie l'élite régionale.

Poursuivre l'amélioration des critères actuels de sélection notamment sur le volume d'entraînement et la qualité de l'entraînement. Le niveau de compétition en équipe et individuel sera pris en compte ainsi que les critères comportementaux.

Créer une aide aux déplacements de jeunes qualifiés aux Championnats de France, ainsi que pour les cadres techniques qui les ont formés et qui les accompagnent.

Favoriser l'accession des clubs du niveau régional au niveau national

a. Analyse :

Nous avons beaucoup de difficultés à instaurer une culture d'entraînement auprès de nos licenciés seniors. Nos clubs naviguent entre le niveau National 3 et le niveau Régional, ce qui ne pousse guère les jeunes à travailler en amont ou à s'identifier à quelque chose ou à quelqu'un pour arriver à un très bon niveau.

Les seules exceptions actuellement sont le club de Vichy pour les Messieurs (montée en Nationale 1 en septembre 2005) et le club d'Issoire pour les Dames (Nationale 2 haut du tableau, avec objectif Nationale 1).

Les étudiants et jeunes travailleurs qui viennent sur Clermont-Ferrand connaissent des problèmes pour s'entraîner.

Objectif : Six équipes en national.

b. Actions :

Contribuer à aider les clubs dans la formation de bons seniors capables de jouer en championnat national par équipes.

Améliorer les structures permanentes d'entraînement (Sections Sportives et Pôle espoir régional). Création d'un centre universitaire d'entraînement avec l'arrivée de la salle régionale à Ceyrat en 2007.

Amélioration de l'utilisation par nos clubs de la filière de haut niveau mise en place par la Ligue. En effet, il a fallu du temps et de l'énergie pour obtenir la création de sections et du Pôle. Ces structures doivent encore être améliorées, mais les clubs doivent aussi jouer le jeu dans ce domaine.

L'objectif principal pour la Ligue est d'améliorer le niveau général des clubs à travers le travail effectué dans ces structures.

C'est un objectif qui s'inscrit dans la durée.

D. La promotion

a. Analyse :

Nous ne pouvons pas proposer régulièrement des compétitions de haut niveau. Il est difficile dans ces conditions d'intéresser l'environnement industriel, institutionnel et médiatique. Seul Vichy, récemment promu en National 1, tend vers cet objectif de spectacle de haut niveau. La réussite dans ce domaine passe par l'action permanente de formation.

Objectifs : proposer des compétitions de haut niveau et être ainsi mieux reconnu par les médias.

b. Actions :

Organiser deux fois par Olympiade des manifestations d'envergure nationale et internationale.

Soutenir les Comités et les Clubs dans leurs projets d'organisations de manifestations de haut niveau.

Dynamiser les compétitions de prestige de la Ligue (Championnat d'Auvergne et Top Elite).

Continuer à travailler en partenariat avec la presse écrite et améliorer les relations avec les autres médias, en particulier la télévision régionale.

Communiquer une culture de spectateurs à nos pongistes licenciés ou autres. Ainsi, ils pourront partager les moments forts que procure un spectacle sportif de haut niveau. Les joueurs pourront aussi profiter des effets bénéfiques de jouer devant du public.

Développer nos relations avec des partenaires économiques en terme d'aide financière et matérielle.

Travailler sur les outils de communication (affiches, T-shirt, autocollants, etc. ...) dans le but de mieux faire reconnaître le Tennis de Table en Auvergne.

III Les objectifs communs et leur financement

Notre plan de développement repose sur quatre grands chapitres :

} DENSIFIER, CONSOLIDER, DEVELOPPER LES CLUBS

} ASSURER LA FORMATION DES CADRES

} PROMOUVOIR LA FILIERE DU HAUT NIVEAU

} ASSURER LA PROMOTION DE L'ACTIVITE

Au travers des différentes actions des Groupes d'Aide aux Dirigeants, les Dirigeants de la Ligue et des Comités

Départementaux, par des aides techniques, matérielles et financières, rejoignent les objectifs de présence équilibrée sur le territoire auvergnat du Conseil Régional d'Auvergne.

Nous entrons dans les actions d'éducation et de formation telles que vous les préconisez par la densification de la formation initiale, la mise en place d'une réelle formation continue et par la reconnaissance et la valorisation des dirigeants, arbitres et cadres techniques.

Nous rejoignons de manière transversale les trois principaux objectifs du Conseil Régional :

Par l'accueil des jeunes dans les premières compétitions (par secteur géographique),

Par l'accompagnement les jeunes talents détectés et la mise en place de groupe jeunes « élite » en liaison avec les clubs,

Par une aide aux déplacements de jeunes qualifiés aux Championnats de France,
Par des actions spécifiques liées au développement de l'offre « Tennis de Table » vers des publics nouveaux et l'animation de la salle régionale de tennis de table en 2007,
Nous entrerons pleinement dans les objectifs de développement grâce à des aides éventuelles pour l'acquisition de matériel sportif spécifique ou non, par des actions concertées avec les différents niveaux de la vie scolaire et par des actions de découverte.

Ce conventionnement représente un immense espoir pour nous ; l'esprit donné à l'engagement du Conseil Régional à travers la charte régionale montre que beaucoup de nos objectifs sont communs.

Notre projet est très concret, et nous savons que, sans apport financier concret, nos efforts seront vains.

Combien de fois avons-nous essayé d'apporter notre engagement, notre expérience, nos recettes, mais nous sommes-nous trouvés démunis car il manquait « le détonateur », le signe que nous n'étions pas venu pour donner une leçon, mais pour aider à poser les premières pierres d'un projet ambitieux à l'échelle du Comité ou du Club concerné.

A chaque reprise, il nous a manqué une réelle assise financière pour faire avancer nos projets, et cette proposition de Convention Triennale peut constituer une avancée décisive, à la fois pour l'action et la motivation des dirigeants dans une direction commune.